

Extrait du Registre des Délibérations

du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 16 Octobre 2023

Délibération n° 14/20233

Objet : Finances : BP 2023 - adoption de la décision modificative n°1

**Présents : M. Guy LAURET – M. Laurent TEISSIER – Mme Christelle MUSICCO – Mme Céline CLOTET – M. Jean-Claude SALAS
– Mme Pierrette ARNIER – Mme Josy BELMONTE – Mme Valérie JUNILLON – M. Claude RENAUDIN – Mme Paule JAUME -**

Représentés : /

Excusée : Mme Christine OLIVA

Absents : Mme Valérie BONIOL-ALDIE – M. Jean-Claude VENDEIX

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Mme Céline CLOTET

Monsieur Guy LAURET rapporte l'affaire ;

Je vous propose d'adopter la décision modificative n°1 visant à rectifier une erreur matérielle sur la section d'investissement qui se résume comme suit :

- Chapitre 001 – recettes : -40.00 €
- Chapitre 21 - dépenses : -40.00 €

Le budget total (budget primitif + décision modificative n°1) s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 94.064,64 €
- Section d'investissement : 4.505,97 €

Le conseil d'administration, **à l'unanimité**, adopte cette affaire.

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Guy LAURET.**



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification du